

MOURAD BOUKELLA [*]

"Mondialisation au delà des mythes"

Ouvrage collectif coordonné par Pierre Boyer
Casbah Editions - Alger. 1997

INTRODUCTION

Les terres de mondialisation et de globalisation sont aujourd'hui d'un usage très fréquent dans la littérature spécialisée et courante. Responsables politiques, milieux d'affaires ou Universitaires, experts ou profanes, tous les investissent pour désigner les transformations de l'économie contemporaine déjà perceptibles à la fin des années 1960 et devenues prégnantes dans les années 80 et 90. Cependant si un consensus est établi entre eux sur l'irréversibilité du phénomène, tous ne sont pas d'accord sur ses causes profondes, encore moins sur ses implications fondamentales à terme aux plans économique, social, culturel et politique.

La thèse du courant libéral, qui a imposé son point de vue jusqu'à maintenant est bien connue : la mondialisation répond à une volonté de rationalisation des échanges économiques internationaux et donc de relance de la croissance de l'économie mondiale en crise depuis les années 70. Même si des retombées négatives, notamment au plan social, apparaissent au cours de la phase nécessaire d'adaptation des structures des économies nationales, la libéralisation de la circulation internationale des biens, des services et des capitaux est de nature à garantir une utilisation optimale des ressources productives disponibles à l'échelle mondiale. Les bénéfices de la mondialisation seront partout supérieurs à ses coûts, et les avantages les plus grands seront recueillis par les pays les plus fortement intégrés au système mondial, c'est-à-dire ceux qui auront réussi à mener à bien la déréglementation au profit des marchés. La vertu essentielle de ce processus serait alors d'assurer à terme une croissance générale et solidaire d'une économie mondiale pacifiée.

Au delà de l'économie, la planète se constituerait peu à peu, grâce au progrès des moyens de transport et des télécommunications en réseaux, en un vaste "village global" au sein duquel les cultures nationales et locales tendraient à se diluer au profit d'un "modèle global de modernité" qui uniformise les normes de comportements et de valeurs et renforce le sentiment d'appartenance planétaire.

Face à ce courant, des thèses hétérodoxes prennent corps pour opposer une autre conception et proposer une grille de lecture beaucoup plus complexe mais plus éclairante des changements en cours.

L'ouvrage collectif : "Mondialisation au delà des mythes" s'inscrit dans cette lignée. Il est, bien sûr, très difficile de restituer en un court article toute la richesse des analyses contenues dans l'ouvrage, d'autant qu'il s'agit de contributions pluridisciplinaires couvrant des domaines aussi variés que l'économie, la technologie, la géopolitique, le droit, la culture. Essayons tout de même d'en dégager quelques idées-forces proposées au débat en mettant l'accent prioritairement sur les articles consacrés à l'économie.

L'idée directrice défendue dans l'ouvrage est que certaines caractéristiques présentées comme appartenant spécifiquement à la mondialisation sont en réalité bien antérieures au phénomène, de sorte qu'elles marquent une différence de degré plus qu'une différence de nature au regard des mutations pluriséculaires du capitalisme. Les auteurs en déduisent que les tendances à l'oeuvre n'ont pas la configuration que le courant libéral croit pouvoir saisir en termes de mondialisation - globalisation et restent, dans une large mesure, à découvrir.

1. LA GLOBALISATION DU COMMERCE INTERNATIONAL

Le premier indice de constitution d'une économie globale est généralement perçu à travers l'accélération du rythme d'accroissement du commerce international des biens et des services. Il est vrai, en effet, que celui-ci a crû de 6 % en moyenne annuelle de 1950 à 1995, alors que le taux annuel moyen de croissance de la production mondiale n'a été que de 4 % au cours de la même période. Cette tendance est encore beaucoup plus nette pour les pays de l'OCDE : leur commerce extérieur (importations et exportations) a augmenté de 5,3 % par an entre 1984 et 1994 dans un contexte de ralentissement (1,9 % seulement) de leur production.

Pour autant, une telle caractéristique ne peut être considérée comme une nouveauté absolue. On oublie trop souvent, nous rappelle Robert Boyer, que l'internationalisation des échanges est un trait immanent du capitalisme au sens où, dès sa naissance au XVI siècle, le système était prédestiné à fonctionner à l'échelle internationale. Par ailleurs, le degré d'extraversion des économies industrialisées en matière de commerce est à peu près équivalent depuis le début du siècle : rapporté à la production, leur commerce international atteignait 12,9 % en 1913 ; il était tombé à 6,2 % pour augmenter ensuite quasi continûment jusqu'à 14,3 % en 1993.

Ce n'est donc pas tant dans son rythme d'évolution quantitative (absolue et relative) que dans sa configuration d'ensemble qu'il faut rechercher l'originalité du mouvement d'internationalisation du commerce des biens et services depuis deux décennies : D'une part, les pays de vieille industrialisation (Etats-Unis, Grande-Bretagne,

France,...) voient leur part dans la production mondiale décliner peu à peu et perdent des parts de marché à l'exportation au profit de leurs nouveaux concurrents de la zone pacifique. D'autre part, malgré la croissance rapide mais limitée du commerce entre pays riches et pays à bas salaires et à capacité technologique (Chine, Inde, Ex-URSS, Brésil, Mexique), on observe un renforcement de la tendance des grands blocs commerciaux de la Triade (USA, Union Européenne, Japon) à commercer avant tout entre eux. Par exemple, en 1992, la part des importations de l'Union Européenne de produits manufacturés en provenance de la zone "hors OCDE" était égale à 37 % des importations totales de ces produits et ne représentait que 5,2 % du marché intérieur des produits manufacturés de l'UE. Le fait est que des régions, des pays et des zones entières voient s'accroître leur marginalisation du processus. C'est le cas notamment de l'Amérique Latine et du continent africain traditionnellement exportateurs de matières premières et dont la contribution respective au commerce mondial n'est plus aujourd'hui que de 4,5 % et 2 %

Quant aux pays de l'Est leur insertion dans les flux internationaux s'est encore réduite depuis 1989 (2,9 % en 1994).

L'observation de ce développement inégal à l'échelle du monde, générateur d'une "déconnexion forcée" dont est victime une fraction majoritaire de la population mondiale, interdit bien évidemment de penser la globalisation connue un mouvement de croissance générale et solidaire.

2. LA GLOBALISATION DE L'INVESTISSEMENT DIRECT

Une autre caractéristique de la mondialisation-globalisation souvent avancée est l'importance des IDE (investissements directs à l'étranger) dans l'intégration des économies.

En effet, les IDE ont été multipliés par 12 entre 1973 et 1995, soit à un rythme encore plus grand que celui du commerce international des marchandises. En clair, cela signifie que les grandes firmes multinationales sont passées à une gestion beaucoup plus intégrée de la production, mais aussi de l'innovation, multipliant ainsi les opérations de partenariat et les alliances stratégiques à l'échelle mondiale pour la mise au point de produits ou de procédés nouveaux. Ce mouvement, dont rend compte le concept de "technoglobalisme", concerne des domaines de plus en plus nombreux comme l'automobile, les télécommunications, les industries aéronautiques et spatiales, l'armement,...

Cependant, ces changements réels favorisés par le "tout-déréglementation" ne portent pas forcément la marque d'une modification fondamentale des pratiques des grandes firmes multinationales : contrairement à une idée reçue, nous dit Robert Boyer, l'exportation à partir d'une base nationale continue à être le premier vecteur de l'internationalisation, avant la production à partir des filiales établies. C'est le cas de la plupart des grandes firmes américaines, japonaises et européenne qui continuent à employer une part

relativement faible de salariés hors de leur pays d'origine et dont les brevets déposés ont un caractère fortement national. En fait les seules multinationales dont la production et le système d'innovation sont réellement globalisés sont celles appartenant à de petites économies ouvertes comme la Suisse, la Suède ou les Pays-Bas.

3. LA GLOBALISATION FINANCIERE

La sphère financière est le seul secteur de l'économie internationale à avoir jusqu'ici réalisé, avec une rapidité frappante à partir des années 80, l'interconnexion généralisée de ses activités et de ses réseaux d'information et de communication tendant ainsi à imprégner l'ensemble des secteurs de l'économie. Au cloisonnement des marchés financiers de la période précédente, réglementés strictement sur une base nationale, se substitue la création d'un marché unique de l'argent au niveau planétaire, ce dont rend compte le concept de globalisation financière.

Le processus à la base de cette montée en puissance de la finance internationale peut être ainsi décrit : grâce à la règle des trois "D" (désintermédiation, décloisonnement et déréglementation), les firmes multinationales industrielles et financières multiplient les innovations financières et acquièrent la possibilité d'emprunter ou de placer de l'argent directement et sans limite sur des places financières connectées par des réseaux modernes de communication et fonctionnant en continu. Ne passant plus par les banques, elles n'ont plus à supporter les coûts de l'intermédiation. La circulation internationale des capitaux s'en trouve largement facilitée, de sorte qu'aujourd'hui, le montant des transactions financières internationales est 50 fois plus important que la valeur du commerce international portant sur les marchandises et les services.

Historiquement, la globalisation financière coïncide avec la réorientation majeure des flux internationaux de capitaux au début des années 80. Au cours des décennies 60 et 70, l'essentiel de ces flux suivait un axe Nord-Sud et correspondait au financement des pays en développement non producteurs de pétrole par le système bancaire international. Avec la crise d'endettement de 1982-1983, les Etats-Unis prennent le relais en tant que principal emprunteur sur les marchés financiers internationaux afin de financer leurs profonds déficits budgétaires et extérieurs par le recours aux capitaux japonais et européens essentiellement. Les flux Nord-Nord se substituent alors aux flux Nord-Sud, tandis que la logique de l'endettement bancaire international cède la place à la logique de la finance directe et planétaire.

Quel est l'impact de ces changements sur les économies réelles ? Peut-on considérer que la levée des entraves à la libre circulation internationale des capitaux induit une réduction des coûts de financement et une meilleure "efficacité allocationnelle" du capital entre pays et entre secteurs d'activité, comme le suggèrent les idéologues de la mondialisation - globalisation ?

Les auteurs de l'ouvrage ne le pensent pas. Ils montrent au contraire que la globalisation financière favorise la montée de la spéculation et l'instabilité croissante des marchés, facteurs d'incertitudes. D'une part, l'abaissement des coûts financiers a profité essentiellement aux grandes firmes industrielles et financières multinationales grâce à leur capacité à accéder aux nouveaux instruments financiers. Cela n'est pas le cas de la multitude des petites et moyennes entreprises. D'autre part, l'essentiel des financements internationaux depuis la crise de la dette se concentre entre les anciens et les nouveaux pays industrialisés, ce qui confirme la tendance - déjà signalée - à la périphérisation croissante de pays et de zones entières au niveau mondial. Enfin, les principaux intervenants sur les places financières, notamment les investisseurs institutionnels (fonds de pension et Organismes de placements collectifs en valeurs mobilières OPCVM) recherchent avant tout la rentabilité financière à court terme, alors que les entreprises ont besoin de financements durables. En diversifiant leurs placements, ils cherchent à réduire les risques de taux d'intérêt et de change en passant d'un marché à un autre, d'une devise à une autre. Or, ces opérations dites "portefeuille" à caractère spéculatif dépassent en importance le montant des financements directs des activités productives, industrielles et commerciales. Volatiles et incontrôlables par les Etats, elles font courir un risque d'instabilité encore plus grand à l'économie réelle des pays récepteurs. La catastrophe financière et la récession brutale vécues par le Mexique en 1994-1995 et tout récemment par la plupart des pays du Sud-Est asiatique offrent une illustration du "risque systémique" que fait courir la globalisation financière à l'économie mondiale. Ce risque est d'autant plus grand que les Etats ne semblent plus disposer des instruments traditionnellement à leur portée pour contrecarrer la tendance à favoriser la spéculation au détriment des activités productives.

4. LES ETATS FACE A LA MONDIALISATION

Toute économie en situation d'ouverture forte sur l'extérieur se trouve naturellement confrontée à l'existence de contraintes multiples vis-à-vis de son environnement international. Or, l'internationalisation du capital, qui a renforcé l'interdépendance des économies et le jeu de la contrainte externe, date de la fin de la 2ème guerre mondiale. Elle n'est donc pas une conséquence intrinsèque de la mondialisation. S'agissant des économies développées, les auteurs de l'ouvrage rappellent que l'internationalisation accrue au cours des "Trente Glorieuses" (1945-1975) n'a pas empêché l'extension de la protection sociale et des acquis sociaux au sens large. Le contexte des économies nationales était celui d'une forte croissance stimulée par des politiques économiques d'inspiration keynésienne, favorables aux salariés en termes de partage de la valeur ajoutée.

Avec le ralentissement net de la croissance à partir du milieu des années 1970 commence l'ascension des idéologies libérales qui mettent en avant le nécessaire désengagement des Etats et privilégient la stabilité monétaire et la compétitivité externe. Favorisés par le découplage croissant entre activités financières et économies réelles,

les forces du marché prennent le pas sur les politiques économiques, y compris celles des principales puissances économiques et financières. Le partage de la valeur ajoutée s'est alors infléchi en faveur des profits et au détriment des salaires, ce qui est le signe d'un basculement du pouvoir de négociation entre les firmes et les Etats. On se trouve là face à une modification des conditions des politiques économiques nationales dans le sens d'une réduction d'autonomie manifeste des Etats-Nations : sommés de combattre l'inflation et les déficits internes et externes, de conduire une politique monétaire restrictive, d'encourager la "flexibilité" du travail et de démanteler l'Etat-providence, les pouvoirs publics sont obligés de composer avec les décisions privées des grandes firmes. Celles-ci acquièrent la capacité de contrecarrer les décisions publiques et de déstabiliser les taux de change lorsque les politiques économiques nationales sont jugées peu favorables aux détenteurs de capitaux privés. Elles sont désormais capables de peser sur la redéfinition des institutions socio-économiques dans leur espace d'origine.

De ce point de vue, un des phénomènes centraux de la mondialisation est bien la crise des médiations qui reliaient les dynamiques de valorisation des capitaux (espace des firmes) et les dynamiques de la reproduction sociale (espace des régulations politiques) au sein des économies nationales.

Pourtant, les auteurs de l'ouvrage maintiennent l'idée que les politiques économiques demeurent encore fortement marquées par les spécificités nationales et que l'homogénéisation des espaces productifs nationaux en un marché mondial unique est loin d'être acquise. Sinon, s'interrogent-ils, comment expliquer que l'intensification des échanges commerciaux internationaux n'ait pas encore abouti à une convergence des niveaux des prix (loi du prix unique) pour une même marchandise ? La dispersion des prix de l'automobile, des carburants, des produits agricoles et de biens d'autres produits (y compris le prix du travail) est encore bien trop grande d'un espace économique national à un autre, ce qui prouve que les gouvernements conservent encore leur pouvoir discrétionnaire de taxer ou de subventionner les produits en fonction de facteurs très largement nationaux : "les prix, écrit Robert Boyer, sont interdépendants à travers les frontières, mais selon des modalités beaucoup plus complexes qu'une simple convergence vers un prix unique, celui d'un mythique marché mondial". (p. 30)

L'examen d'autres aspects de la politique économique confirme cette analyse. Par exemple, si les politiques monétaires sont désormais plus sensibles que par le passé aux variations des taux d'intérêts étrangers, leurs réactions à ces variations diffèrent des Etats-Unis au Japon, de la Grande-Bretagne à l'Allemagne, et cette différence est largement fonction du type d'insertion et de spécialisation internationale des pays... Même pour un espace économique aussi intégré que celui de l'Europe, la convergence des taux d'inflation imposée par les critères de Maastricht se fait laborieusement. Les consensus et compromis institutionnalisés entre les forces socio-politiques internes pour le

partage de la valeur ajoutée pèsent encore d'un poids très lourd sur les politiques budgétaires et fiscales des Nations. Enfin, et surtout, la compétitivité externe des firmes dépend encore pour une grande part des politiques publiques d'infrastructures de transport et de télécommunication, d'éducation, d'encouragement à l'innovation, de mobilisation de l'épargne interne pour l'investissement, etc...

Ainsi, la présence des Etats est encore bien prégnante et s'exprime selon diverses modalités qui tiennent à leur histoire respective. Il est du reste paradoxal d'observer que la différenciation entre les systèmes nationaux semble se renforcer à un moment où la concurrence entre ces systèmes est la plus vive. Les relations entre centre et périphérie, ainsi que les hiérarchies entre systèmes productifs, se redéfinissent. Au lieu de fusionner en un système économique unique, les diverses variantes du capitalisme semblent renforcer leur différence et voient s'accroître les spécialisations entre eux : chimie et certains équipements professionnels en Allemagne, aéronautique, logiciels et services financiers aux USA, automobile et électronique grand public au Japon et dans les pays d'Asie du Sud-Est,...

Au total, si la nouvelle phase d'internationalisation apparue au début des années 80 a bien réduit la marge de manoeuvre et d'autonomie des Etats-Nations, ces derniers n'ont pas pour autant disparu de la scène internationale. L'hypothèse la plus probable est qu'ils demeureront encore pour longtemps un référentiel de premier rang. Tout le problème est de savoir comment concilier les objectifs de la politique économique (croissance, plein-emploi, stabilité des prix, équilibres macro-économiques) avec les nouvelles contraintes externes d'ordre commercial et financier. La coopération multilatérale et régionale qui se dessine peut-elle constituer une réponse à cette question ?

5. MONDIALISATION, REGIONALISATION OU METROPOLISATION ?

Parallèlement au processus multilatéral de libéralisation des échanges commerciaux sous l'effet du GATT et de l'OMC qui l'a remplacé le 1er janvier 1995, se sont multipliés depuis la fin des années 1980 des accords d'intégration régionale entre pays ayant décidé d'instaurer des conditions d'échange privilégiées entre leurs membres. Les plus connus et les plus réussis de ces accords concernent les pays et les zones les plus dynamiques à l'échelle du monde : l'Union Européenne instituée à la suite de l'Acte Unique Européen de 1986, puis du Traité de Maastricht en 1992, l'ALENA (accord de libre-échange nord-américain entre le Canada, les USA et le Mexique) entré en vigueur le 1er janvier 1994 et l'ANSEA (Association des Nations du Sud-Est asiatique). Les zones, intégrées économiquement selon des régimes divers (libre-échange, Union douanière, Marché Commun, Union économique) sont ensuite devenues des pôles d'attraction pour des pays voisins de plus en plus nombreux en Europe, en Amérique ou en Asie, d'où l'extension géographique continue d'un phénomène de "régionalisme ouvert".

Tout se passe donc comme si, entre la Nation et l'économie internationale, s'est introduit depuis deux décennies un chaînon intermédiaire sous forme d'autorités supranationales mais pas mondiales.

Comment expliquer l'émergence de ces entités économiques nouvelles, apparemment en contradiction avec le processus multilatéral de libéralisation des échanges commerciaux internationaux ? La création de nouveaux flux d'échanges entre pays membres d'une région ne risque-t-elle pas, comme le suggère la théorie économique traditionnelle, d'entraîner une "destruction" des flux existant auparavant avec les pays non membres ? N'y a-t-il pas là de la part des pays membres, une volonté de s'isoler et de se protéger du multilatéralisme ?

Pour Frédérique Sachwald, la contradiction n'est qu'apparente. En effet, l'accroissement observé de la part des échanges intra-régionaux entre Etats membres des zones intégrées ne semble pas avoir entraîné leur fermeture à l'égard des partenaires extérieurs. Au contraire, le taux d'ouverture aux échanges extra-régionaux a augmenté sur la longue période (tableau 2. p. 140). Il en va de même des flux d'investissements directs entre zones intégrées. Cette tendance d'accroissement simultané des échanges inter et extra-régionaux s'expliquerait à la fois par l'accroissement de l'importance des échanges dans l'activité économique (mesurée par le PIB) et par le dynamisme des économies d'Asie.

Par ailleurs, précise l'auteur, l'époque actuelle est marquée par la mise en place de structures intercontinentales de dialogue préoccupées par la coopération au sens large. Ainsi l'APEC (Coopération économique de la zone Asie Pacifique) regroupe en Amérique les pays de l'ALENA et le Chili, en Asie les pays de l'ANSEA, la Chine, Taiwan, la Corée et le Japon, ainsi que la Nouvelle-Zélande, l'Australie et la Papouasie. Quant à l'ASEM (Sommet Europe - Asie), elle réunit pour la première fois en mars 1996 l'Union Européenne, l'ANSEA, la Chine, la Corée et le Japon.

La multiplication de ces structures au sein desquelles le dialogue est recherché entre pays appartenant à plusieurs régions témoigne du fait que la régionalisation renforce plus qu'elle ne menace la libéralisation multilatérale.

La régionalisation participe bien au mouvement de mondialisation. Ceci renvoie, pour Frédérique Sachwald, "au comportement des entreprises qui tendent à organiser leurs réseaux de production, de recherche et de distribution au niveau mondial, en tirant éventuellement parti de l'intégration plus forte de certaines zones" (p. 143). En conséquence, il serait vain de considérer l'intégration régionale comme un réflexe de repli face aux effets de la mondialisation.

Une analyse sensiblement différente de la réalité de la mondialisation est proposée par Pierre Veltz qui privilégie non plus le niveau national ou international, mais celui, infra-national de la ville ou de la métropole

en tant que moteur du capitalisme mondial. Il considère en effet que l'économie mondiale est aujourd'hui dans une large mesure inter-métropolitaine autant qu'internationale, les grandes villes attirant à elles une part énorme de la croissance, de la richesse, du pouvoir. La production de Tokyo, par exemple, se compare aujourd'hui à celle du Royaume-Uni. Elle vaut deux fois celle du Brésil dont plus du quart est concentré à Sao Paulo et Rio.

Ainsi, la nouveauté de la mondialisation résiderait dans la constitution de puissants entrelacements de réseaux multiples, économiques, sociaux et culturels associant les grandes villes du Nord et du Sud. Les mégavilles, anciennes ou nouvelles, en pleine expansion, semblent se déconnecter de leur arrière-pays traditionnel tout en renforçant les liens "horizontaux" entre elles, donnant ainsi naissance à une véritable "économie d'archipel" bien perceptible notamment dans les domaines de la finance et de la technologie.

Cette nouvelle polarisation spatiale de la richesse a pour corollaire l'accroissement des inégalités de revenus au sein des espaces nationaux. Reliant ce fait d'observation à la montée en puissance de nombreux pays dits "émergents" qui regroupent des milliards d'hommes (et non plus les quelques millions dans les Nouveaux Pays Industriels), un autre auteur, Pierre Noël Giraud, a pu conclure que "l'avenir le plus probable dessine une réduction des inégalités de richesse qui s'étaient creusées au XIX^{ème} et surtout au XX^{ème} siècle entre territoires - de cela on ne peut que se réjouir - mais accompagnée d'une augmentation des inégalités internes aux territoires" (p. 115).

Au total, les mutations géopolitiques et économiques en cours traduisent le passage, avec l'effondrement de l'URSS, d'un ordre économique mondial bipolaire à un ordre multipolaire présentant une "configuration enchevêtrée" dans laquelle s'entrelacent des logiques et des niveaux de régulation hétérogènes (local, national, régional et mondial) que le concept trop simpliste de globalisation ne peut saisir dans leur totalité. Si ce terme est aujourd'hui omniprésent c'est parce que, estiment les auteurs de l'ouvrage, il est utilisé par les firmes multinationales, principales bénéficiaires du processus, comme une arme pour peser sur la redéfinition à leur profit des institutions prévalant dans les espaces nationaux au sein desquels elles opèrent.

6. MONDIALISATION DE LA GUERRE ECONOMIQUE OU DE LA COOPERATION ?

Au terme des analyses développées l'ouvrage s'achève sur une note d'optimisme. La mondialisation et la révolution de l'information, affirme Patrick Viveret, ne sont pas nécessairement synonymes de guerre économique mondiale vécue comme une fatalité. Des politiques alternatives fondées sur une logique de coopération sont parfaitement envisageables. Encore faut-il lever les confusions mentales qui associent capitalisme et économie de marché, guerre économique et concurrence.

Le marché est un système autorégulé qui suppose la liberté d'accès des offreurs et des consommateurs et utilise la monnaie comme vecteur de l'échange. Il a besoin à la fois de liberté et de régulation politique et juridique car il n'y a pas de marché possible si les agents utilisent entre eux la violence et si un droit de la concurrence clair n'est pas édicté pour se prémunir contre les positions dominantes. Il est l'espace privilégié de la négociation, les rapports entre les hommes prenant le pas sur les rapports entre les choses. On s'y rend comme les candidats se rendent aux élections dans une société démocratique, chacun vantant les qualités de sa marchandise (son programme politique) en toute loyauté. Or, en substituant la logique de puissance à la logique d'échange, en privilégiant les rapports entre les choses (la fétichisation de la marchandise) au détriment de la régulation politique librement négociée (la démocratie), le capitalisme tend précisément à éliminer la concurrence au moyen de la dérégulation. Ni les lois antitrust, ni le code du travail, ni le droit de la concurrence si chères à l'économie de marché ne lui sont compatibles. De ce point de vue, les libéraux (pour mieux justifier le capitalisme) comme les marxistes (pour mieux critiquer l'économie de marché et la démocratie dite formelle) ont fortement contribué à entretenir la confusion entre économie de marché et capitalisme, confusion sur laquelle l'historien Fernand Braudel a beaucoup insisté dans ses écrits.

Distinguer clairement économie de marché et capitalisme revient à refuser une autre confusion courante, celle établie entre concurrence et guerre économique. Le terme "concourir" signifie étymologiquement "courir ensemble". C'est un jeu à somme positive où chacun gagne quelque chose. La guerre économique, au contraire est un jeu à somme nulle, voire négative où la victoire des uns suppose la défaite et même l'élimination des autres.

La représentation des relations internationales en terme de guerre économique n'est pas neutre. Elle renvoie l'image guerrière d'entrepreneurs fantassins sur la ligne de front et de fonctionnaires "planqués de l'arrière". Son utilisation vise à présenter le démantèlement de tous les obstacles au "laisser faire, laisser passer" ainsi que l'abandon des systèmes de protection sociale comme une nécessité inéluctable afin d'abaisser le coût du travail jugé exorbitant et de rendre les entreprises plus compétitives. Or, la vision d'une guerre économique mondialisée exclut naturellement toute forme de coopération internationale, cette dernière ne pouvant trouver un terrain d'application positive que dans le cadre d'une concurrence saine entre les firmes et entre les Nations. La promotion d'une vision et d'une stratégie positive de la mondialité fondée sur la coopération et la citoyenneté se présente ainsi comme la seule réponse politique à la mondialisation sauvage de la guerre économique et au risque de régression planétaire qu'elle véhicule.

En ouvrant ces quelques pistes de recherche et bien d'autres que le lecteur algérien découvrira avec profit, l'ouvrage aura contribué à réhabiliter le débat économique sur un thème d'actualité. Ce n'est pas là le moindre de ses mérites.

Notes

[*] Maître de Conférence à l'Institut des Sciences Economiques d'Alger, Chercheur associé CREAD.